

A partir du Jeudi 23 septembre 2010...

Grève jusqu'au retrait !

LE 7 SEPTEMBRE, PARTOUT DES APPELS UNITAIRES EXIGEAIENT LE RETRAIT...

Comme à la ville de Lorient, à la DCNS, aux transports POSTIC à Saint GERAND :

- Près de 54 % de grévistes à L'URSSAF
- plus de 30% à Pôle emploi Bretagne,
- 35000 manifestants à Lorient avec plus de trois heures de défilé, un cortège de plus de 2 km. Vannes, Pontivy.

Pourtant, le Président de la République ne lâche rien !

- L'âge légal de la retraite serait toujours reporté à 62 ans,
- L'âge à partir duquel la décote ne s'appliquerait plus serait toujours reporté à 67 ans,
- La durée de cotisation serait toujours augmentée à 41,5 ans en 2020,
- Les salaires des fonctionnaires seraient toujours diminués au prétexte d'une soi-disant caisse des retraites qui n'existe pas,
- Les mères de trois enfants perdraient toujours le droit à pension immédiate après 15 ans de service actif (sauf pour celles étant à 5 ans de la retraite),
- La pénibilité ne serait pas prise en compte sauf pour ceux ayant 10 % d'incapacité,

Alors que...

- Pourquoi ce qui a été possible en 1945 après la guerre ne le serait-il pas maintenant avec un produit intérieur brut de la France en 2009 de 1950 milliards d'euros, deux fois plus qu'en 1982 ?
- L'augmentation des salaires de 10% rapporterait 6,5 milliards d'euros à la Sécu
- La création d'un million d'emplois rapporterait 3 milliards d'euros à la Sécu.
- Une augmentation du taux de la cotisation patronale à rapprocher des 4,7 millions d'euros de salaire annuel des présidents exécutifs des groupes du CAC 40.
- Le montant annuel des pensions versées (250 milliards d'euros) correspond à celui des dividendes encaissés par les actionnaires, c'est également le montant des exonérations depuis 1991 !

Pire, dans un hémicycle quasiment vide (90% d'absents) les députés ont voté les articles 5 et 6 de la loi, portant l'âge légal de la retraite à 62 ans et l'âge à partir duquel la décote ne s'applique pas à 67 ans !

Le Bureau de l'Union Départementale Force Ouvrière du Morbihan a décidé d'appeler les salariés du public et du privé à la GREVE INTERPROFESSIONNELLE

jusqu'au retrait du projet de loi à partir du 23 septembre

pour

- Préserver le droit à la retraite à 60 ans à taux plein et l'annulation de la décote à 65 ans
- Bloquer tout allongement de la durée de cotisation et revenir aux 37,5 annuités
- Maintenir le système solidaire de la répartition et revaloriser les pensions
- Revenir au calcul sur les dix meilleures années dans le privé
- Maintenir le code des pensions et le calcul sur les six derniers mois dans le public

Bloquer la « réforme » des retraites, c'est pouvoir arrêter toutes les autres !

Les journées d'action ne suffiront pas, ce qu'il faut c'est bloquer le pays

Force Ouvrière appelle tous les salariés qui exigent le retrait du projet à préparer la grève

Manifestation, Jeudi 23 septembre

à Lorient Boulevard Cosmao Dumanoir
à Vannes la Rabine
à Pontivy la Plaine